

33123



Distr.: LIMITÉE
TRANS/DATABASE/SEM09

JUN 1994
FRANCAIS

Original: ANGLAIS

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

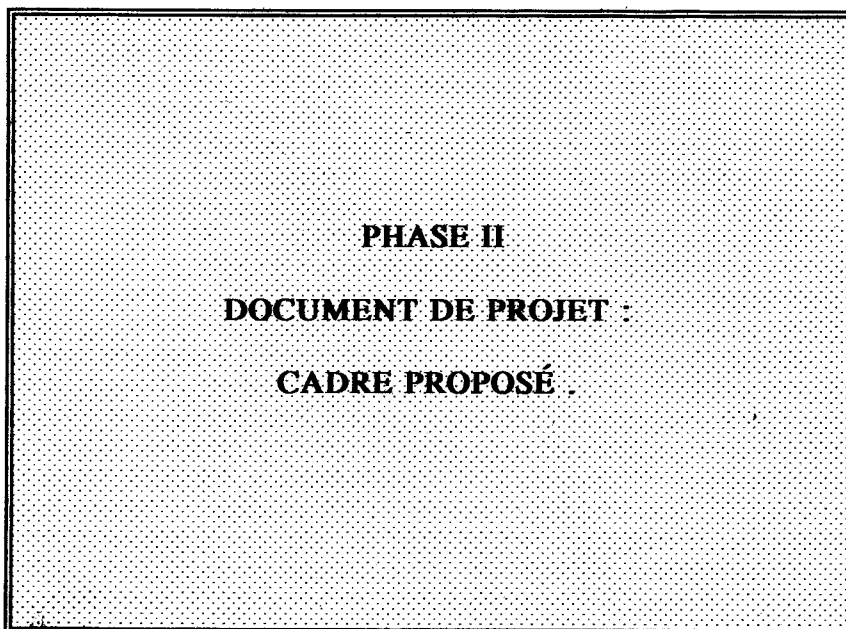
Séminaire de Clôture
de la Première Phase
5-8 Juillet 1994
Addis Abéba

PROJET RAF/89/046 SECTEUR DES TRANSPORTS

BASE RÉGIONALE DE DONNÉES EN TRANSPORT

Addis Abéba - Fax (251)-1-511441/510391 - Téléphone (251)-1-516551

B.P. 5515



I. Approche du projet

1. Au cours de cette phase les modules de chaque étape (méthodologie de la collect des données, compilation des données et échange d'expériences) seront choisis dans les pays pilotes en vue de permettre l'évaluation de l'ensemble des activités. Des efforts seront de même déployés pour mobiliser des fonds suffisants en vue d'achever la réalisation de la première composante et d'entamer la deuxième composante. La priorité sera accordée au reste des activités selon la disponibilité des ressources.

2. L'approche proposée est la suivante :

- (a) L'approche de la mise en oeuvre du projet par les pays pilotes et les OIG telles que l'ADCC (SATCC), le MINCONMAR, le Corridor Nord etc serva maintenue.
- (b) Le choix d'un maximum de cinq pays pilotes et OIG constituera la première étape.
- (c) chaque OIG choisira un pays pilote pour chacun des modes de transport.
- (d) le nombre de pays pilotes sera élargi en étroite collaboration avec les OIG pilotes.
- (e) les OIG pilotes assisteront la CEA dans la mobilisation de ressources financières et dans la diffusion des résultats du projet.

II. Mécanismes organisationnelle du projet.

- (A) La CEA sera l'agence chef de file
- (b) Un comité directeur sera créé pour superviser le projet et donner les principales orientations (CEA, PNUD, autres donateurs, institutions spécialisées).
- (c) un comité technique sera créé pour donner des conseils techniques sur la conception des methodologies et leur mise en oeuvre (CEA, PNUD, Banque Mondiale, CNUCED, certaines institutions specialisees, OIG pilotes).
- (d) Une unité régionale sera cree au sein de la CEA pour suivre les diverses activités du projet;
 - . un spécialiste en statistiques des transports s'occupera de toutes les activités relatives à l'harmonisation et à la mise en oeuvre des methodologies de collecte de données;

. un spécialiste en analyse de systèmes/base de données s'occupera de la gestion des données et de la production des valeurs des indicateurs en vue d'évaluer l'avancement de UNTACDA.

III. Meilleures conditions requises pour la mise en oeuvre

3. Le projet requiert le soutien des donateurs qui participent au financement des projets nationaux relatifs à la base de données en matière de transport.

IV. Cout du projet 1/1

composant I = 400,000 \$ EU
composant II = 550,000 \$ EU

V. Donateurs

4. les donateurs qui peuvent financer le projet sont le PNUD, l'UBAID, la CEE, le CIDA et la coopération française. Il conviendra d'entrer en contact avec eux en étroite collaboration avec les OIG pilotes choisies.

VI. Durée

5. 24 mois (deux ans)

VII. Objectifs, résultats escomptés et activités

7.1. Résultats de la phase I

6. Les principaux résultats de la première phase seront :

(a) Méthodologie

7. conception d'une méthodologie harmonisée par la collecte de données requise en vue de calculer les indicateurs de:

- route et sous secteur routier
- sous secteur des chemins de fer
- sous secteur des ports

8. Choix des indicateurs d'évaluation de la performance pour les sous secteurs du transport aérien et urbain.

(b) Collecte et flux des données.

.disponibilité des données en matière de transport dans les pays pilotes.

une estimation détaillée du cout du projet sera fournie dans l'évaluation du cout total qui figure dans le document du projet.

. Contenu et format de l'annuaire régional des données en matière de transport.

(c) Echange d'expériences.

- mise en oeuvre et controle du réseau de données en matière de transport, publication de bulletins d'information.

(d) gestion de la base de données régionales

- ressources techniques, financières et humaines pour l'établissement et la gestion de la base de données régionales.

9. La deuxième phase visera à poursuivre les activités entreprises pour atteindre les résultats sus-mentionnés et mettre en oeuvre la base de données régionale en matière de transport.

10. La deuxième phase doit comporter deux composantes :

composante I : Harmonisation des methodologies et controle du réseau de données en matiere de transport.

composante II : Mise en oeuvre à l'échelle régionale de la base des donnees en matière de transport et gestion des données,

7.2. Objectifs et activités de la composante I

Objectif 1 : poursuivre les activités entreprises en vue d'harmoniser et de mettre en oeuvre les methodologies de collecte de données.

Résultat escompté 1.1. Mise en oeuvre des methodologies définies par les manuels relatifs aux routes, chemins de fet etc.. sous-secteur des ports.

Activité 1.1.1.: En collaboration avec le MINCONMAR et l'association sous régionale de gestion des ports des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, la CEA mettra en oeuvre la methodologie proposée par le séminaire sur les indicateurs des ports.

Activité 1.1.2. En collaboration étroite avec l'UAC la CEA mettra en oeuvre, dans un certain nombre de pays, la methodologie proposée par le séminaire sur les indicateurs des chemins de fer.

Activité 1.1.3. La CEA assistera les pays pilotes qui ont procédé à une collecte de données en matiere de route et de transport routier au cours de la première phase, dans le calcul des valeurs des indicateurs de performance choisis dans les deux sous-secteurs.

Résultat escompté 1.2. Harmonisation des methodologies

Activités 1.2.1. Sur la base des indicateurs de performance choisis par le séminaire , la CEA élaborera ,avec l'assistance de l'OACI,

de la CAFAC, de l'AFRAA etc, une methodologie harmonisée pour la collecte de données dans le sous-secteur du transport aérien.

Activité 1.2.2. En se basant sur les indicateurs de performance choisis par le séminaire et avec l'assistance d'un consultant recruté à court terme, la CEA élaborera une methodologie harmonisé pour la collecte de données du sous-secteur urbain.

Activité 1.2.3. Avec l'assistance de la CNUCED et du MINCONMAR (et des associations sous régionales de gestion des ports) la CEA choisira les indicateurs de performance pour la gestion du transport maritime.

Résultat escompté 1.3. : Diffusion des méthodologies

Activité 1.3.1. : La CEA aidera deux ou trois OIG à promouvoir les méthodologies de collecte de données élaborées dans les pays membres.

Activité 1.3.2. : La CEA fournira l'assistance technique à chacun des OIG pilotes pour la préparation et la tenue d'un séminaire. Ces séminaires auront pour objectif de présenter les résultats de la première phase et de définir le programme d'action de l'OIG concerné.

Objectif II : Améliorer la collecte, la compilation et la diffusion des données en vue de l'établissement de la base de données en matière de transports.

Résultat escompté 2.1. : Collecte de donnees

Activite 2.1.1.: La CEA effectuera l'inventaire de toutes les données concernés disponibles à son siège.

Activité 2.1.2. : DEs missions seront entreprises auprès des pays pilotes pour effectuer l'inventaire de données spécifiques à chaque pays en matière de transport et identifier les lacunes.

Activité 2.1.3. Des procédures y compris des questionnaires appropriées, pour la collecte de données sur une base régulière, en vue de combler les lacunes identifiées, seront mises au point.

Résultat escompté 2.2. : Compilation de données y compris la création de la phase de données pilote en matière de transport

Activité 2.2.1. Une base de donnée pilote concernant les pays pilotes de la première phase et des indicateurs choisis seront établis sur un circuit modulaire.

Activité 2.2.2. : Les données des pays pilotes seront mises en mémoire, éditées et conservées dans la banque de données sous forme de séries harmonisées.

Résultats escompté 2.3. : Diffusion des données

Activité 2.3.1.: En vue de suivre l'adoption des méthodes et des normes, les données comparatifs des pays seront publiées sous la forme d'un annuaire régional statistique en matière de transport.

Activité 2.3.1. D'autres modes de diffusion de données y compris des disquettes et des imprimés etc seront explorés.

Objectif III : Amélioration des échanges d'expériences.

Résultat escompte 3.1. : Contrôle du réseau national de données en matière de transport.

Activité 3.1.1. : Le CEA analysera et diffusera les méthodologies et données recues des pays pilotes et des OIG.

Activité 3.1.1.: Sur la base des valeurs des indicateurs de performance choisis, le CEA proposera des normes pour un nombre limité d'indicateurs dès que chaque sous-secteur.

Activité 3.1.2.: Le CEA publiera un bulletin d'informations techniques tous les six mois.

Résultat escompté 3.2. Utilisation des données.

Le CEA organisera deux séminaires sur l'utilisation des données en matière de transport.

Le premier séminaire portera sur les données sur les compagnies de transport aérien, ferroviaire, portuaire, maritime.

Le deuxième portera sur les données de l'administration publique (route, transport routier et transport urbain)

Composant II : Mise en oeuvre à l'échelle régionale de la base de données sur le transport

Objectif 1; Création d'une base de données régionale en matière de transport..

Résultat escompté 1 : Adoption à l'échelle régionale de la méthodologie de la collecte de données.

Activité 1.1. Le CEA veillera à promouvoir l'adoption des méthodologies harmonisées de collecte de données par le biais de séminaires et de missions dans les pays pilotes choisis.

Résultat escompté 2 : Collect des donnees auprès des Etats membres

Activité 2.1. Les procédures de collecte de données pour tous les modes et tous les indicateurs dans les Etats membres seront élaborés et appliqués

Résultat escompté3 : créer la base de données régionale en matière de transport sur un circuit modulaire concernant tous les modes et les indicateurs pour tous les Etats membres.

Activité 3.1. : La phase de données pilote en matière de transport sera élargie et utilisée pour tous les indicateurs nécessaires à l'échelle régionale.

Activité 3.2. : La base de données sera maintenue et actualisée régulièrement grâce à la fourniture continue de données par les Etats membres et d'autres sources secondaires.

Résultat escompté 4 : Diffusion des statistiques régionales en matière de transport

Activité 4.1. Les séries harmonisées sous forme d'agregats de données seront diffusées périodiquement grâce à l'annuaire statistique en matière de transport et à d'autres modes., aux etats membres ainsi qu'à diverses institutions spécialisées.

Résultat escompté 5 : Création d'une unité régionale pour la base de données en matière de transport.

Activité 5.1. : le personnel de l'unité sera chargé de la tenue, de la gestion et de l'amélioration de la base de données régionale.

Activité 5.2. : La formation nécessaire concernant la gestion, la tenue et l'utilisation de la base de donnée sera fournie au personnel concerné de la Division des Transports des Communications et du Tourisme.

Résultat escompté 6: évaluation périodique des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre de UNTACDA II

Activité 6.1. : L'unité de la base de données régionale en matière de transport effectuera des missions de suivi dans des pays choisis pour mettre pleinement en oeuvre la méthodologie de la collecte de données (résultat escompté 2.1.).

Activité 6.2. : L'unité de la base de données régionale en matière de transport procédera au calcul tous les six mois, des valeurs des indicateurs clés choisis pour l'évaluation de la mise en oeuvre de UNTACDA II.